

Communiqué

Mobilisation interprofessionnelle le 9 avril : Le patronat ne doit pas faire la loi !

L'Union syndicale Solidaires réaffirme son opposition résolue aux principales dispositions contenues dans l'accord interprofessionnel sur l'emploi du 11 janvier 2013 et reprises dans le projet de loi du gouvernement.

Les manifestations du 5 mars ont montré qu'un mouvement unitaire contre l'accord national interprofessionnel signé par le patronat, la CFDT, la CGC, la CFTC, soutenu par l'UNSA, et parrainé par le gouvernement, se développe.

Ces cadeaux supplémentaires au patronat sont insupportables, ce texte ne doit pas être traduit dans la loi. La possibilité de baisse des salaires, la suppression de certains « plans sociaux » sans remettre en cause les licenciements, les recours juridiques plus difficiles pour les salarié-es volé-es par leur patron, la précarité toujours plus institutionnalisée avec l'invention d'un CDI intérimaire, ...C'est le cahier revendicatif du MEDEF que le gouvernement propose de reprendre dans le Code du travail!

L'Union syndicale Solidaires appelle les salarié-es, chômeurs/chômeuses et retraité-es à participer massivement à la journée d'action nationale interprofessionnelle du 9 avril contre ce projet de loi. Il s'agit d'amplifier et d'élargir la mobilisation après la réussite de la première étape du 5 mars pour montrer notre détermination au gouvernement.

Les équipes syndicales Solidaires mettront tout en œuvre pour la réussite des grèves et manifestations qui seront décidées unitairement.

Pour l'Union syndicale Solidaires, le patronat ne doit pas faire la loi !

Paris, 26 mars 2013